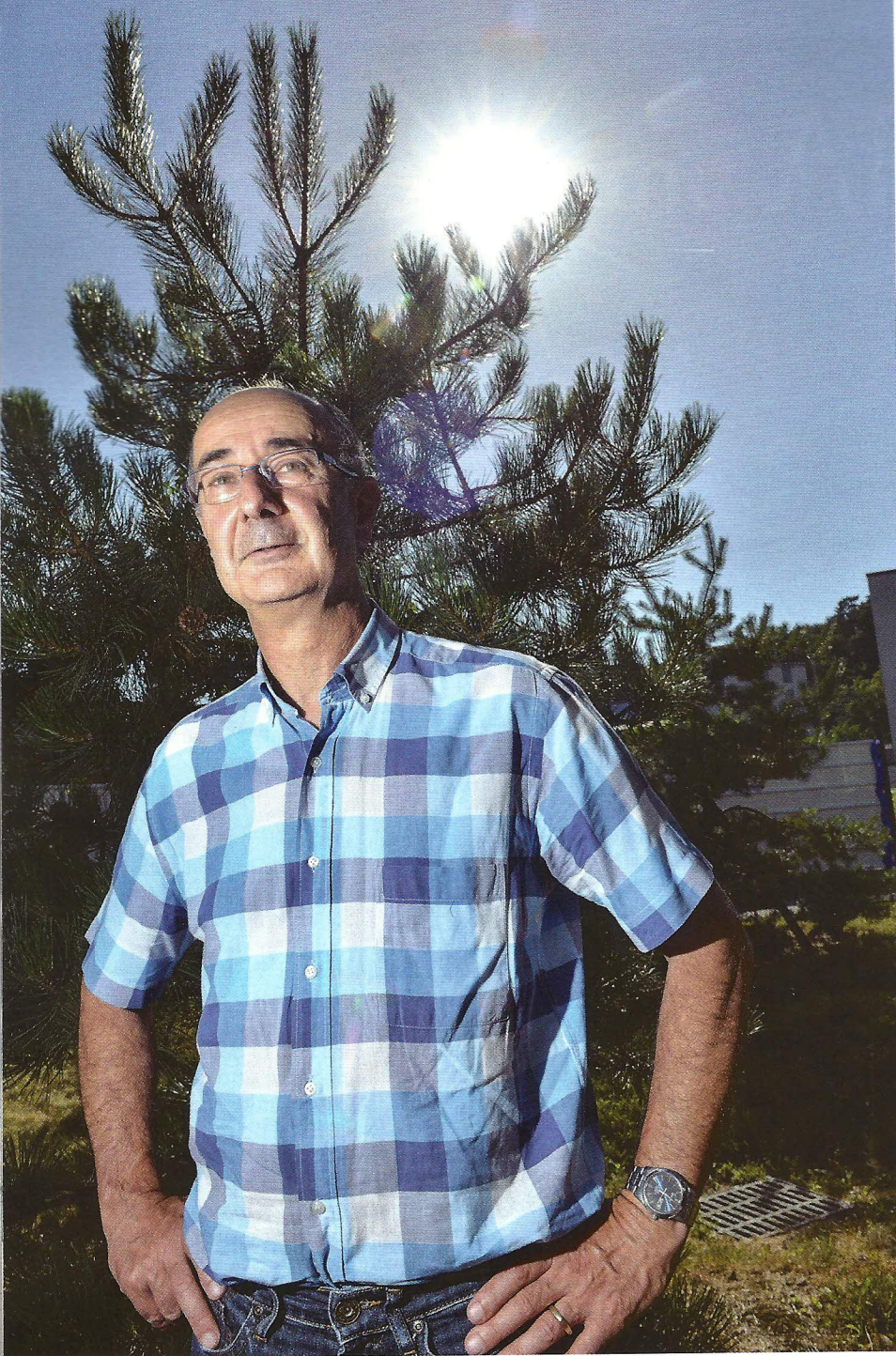


CENTR Une premi



Quand ce projet a-t-il vu le jour?

Daniel Tain : Le déclic s'est fait lors d'une réunion organisée à Villeurbanne par Jean-Marc Denise, trésorier d'HESPUL, une association qui milite pour l'énergie solaire. L'ALE, l'agence locale de l'énergie, l'avait incité à accompagner un projet citoyen de centrale photovoltaïque sur la Métropole. L'idée m'a tout de suite plu! Sur la vingtaine de présents, une dizaine s'est retrouvée en mai 2015 pour créer l'association Toits En Transition qui porte le projet.

C'est la première fois que vous vous intéressez à l'énergie solaire?

Je me suis toujours senti socialiste, tendance écologiste et antinucléaire. D'ailleurs, quand je travaillais chez EDF, j'ai préféré être en poste dans des barrages hydrauliques, une autre énergie renouvelable. Mais c'est à partir des années 2000, quand la question du réchauffement climatique est apparue, que j'ai vraiment voulu m'investir.

Comment fonctionne une centrale solaire citoyenne?

L'idée est de mettre en réseau des panneaux photovoltaïques installés sur plusieurs toits. On a jugé que le projet était viable à partir d'une dizaine de toits pour un total d'environ 600 m² de toiture.

Cette initiative, c'est une première à Lyon?

Oui. Ces centrales solaires citoyennes se sont plutôt développées à la campagne en connectant des toits de maisons individuelles, de bâtiments agricoles et de services municipaux. D'ailleurs, le modèle qu'on nous a donné, c'est la centrale villageoise des Haies, dans le Pilat. Ce qu'on voulait, c'était développer cela en milieu urbain.

Avez-vous trouvé des volontaires facilement?

Convaincre des privés s'est révélé compliqué en ville car ils sont peu nom-

Des centrales photovoltaïques citoyennes se sont créées dans plusieurs villages de la région mais les villes restaient pour l'instant à l'écart de ce phénomène. Ce projet, né à Villeurbanne avec l'association Toits en Transition, ouvre la voie après avoir franchi un certain nombre d'obstacles techniques et administratifs. Récit par Daniel Tain, président de la société créée pour l'occasion. Propos recueillis par Lionel Favrot

ALE SOLAIRE

ère métropolitaine

breux ou alors il s'agit de copropriétés, ce qui exige forcément une assemblée générale. C'est long! Du coup, on a visé en priorité les toits publics, notamment les écoles.

Quelles collectivités locales vous ont soutenus?

Tout d'abord, la Métropole de Lyon qui a envoyé un courrier à tous les maires en février 2016, pour les sensibiliser. Ensuite, on a pris notre bâton de pèlerin pour les rencontrer. Le film de Marie-Monique Robin qui raconte l'histoire d'Ungersheim, près de Mulhouse, nous a beaucoup encouragés.

"Le film de Marie-Monique Robin qui raconte l'histoire d'Ungersheim, près de Mulhouse, nous a beaucoup encouragés. Le maire de ce village d'Alsace veut que sa commune soit 100 % à énergie positive. La morale de l'histoire, c'est que chacun peut faire quelque chose à son niveau et participer à la transition énergétique"

Le maire de ce village d'Alsace veut que sa commune soit 100 % à énergie positive. La morale de l'histoire, c'est que chacun peut faire quelque chose à son niveau et participer à la transition énergétique.

Les premiers volontaires?

Lyon et Villeurbanne mais ces communes ne nous ont concédé qu'un toit, pour nous tester, alors que ces deux villes représentent le principal gisement. Il a donc fallu en trouver d'autres! Par exemple Pierre-Bénite, Grigny et Bron. Mais tous les toits n'étaient pas adaptés. Ils devaient être exposés plein sud, sans masque solaire, c'est-à-dire sans ombre portée d'un autre bâtiment par exemple, et facile à raccorder au réseau Enedis. En effet, s'il faut 50 m de tranchée, ce n'est plus rentable.

Ce n'est pas gênant que ces toits soient aussi éloignés les uns des autres?

Non. D'un point de vue technique et

administratif, cet éloignement n'a pas d'importance. En revanche, cela nous a demandé du temps d'aller repérer ces toits d'un bout à l'autre de la Métropole! Au final, on va avoir une centrale solaire multi-sites avec 11 toits sur 11 communes pour produire 104000 kWh/an, l'équivalent de la consommation électrique de 32 familles.

Comment financez-vous cette centrale?

On a été aidé dans l'animation du projet par Énergie Partagée et le club d'investisseurs privés Cigales nous a aidés en phase d'étude. Et fin 2016, on a obtenu

une subvention d'investissement de la région qui couvre 30 % du montant investi, estimé à 300000 euros. C'est la suite d'un appel à projets lancé par Jean-Jack Queyranne à la fin de son mandat et que Laurent Wauquiez n'a pas remis en cause. Ce qui nous a permis de mandater Cythelia, un bureau d'étude spécialisé, qui nous a rendu son rapport en avril dernier.

Administrativement, cela n'a pas été trop compliqué?

Certaines étapes ont été plus longues que prévu. On a dû demander une étude de structures pour vérifier la solidité des toits retenus, ce qui s'est révélé très complexe. Elle a recommandé des adaptations pour être certain qu'ils supportent des panneaux solaires intégrés au bâti. D'où des coûts supplémentaires. Ensuite, il faudra encore faire venir un bureau de contrôle pour valider ces modifications ainsi que la pose des panneaux photovoltaïques. On a également découvert qu'il fallait toute

une série d'autorisations pour ces travaux mais aussi au titre de la sécurité incendie.

Avez-vous du mal à obtenir ces autorisations?

L'officier du SDIS nous a dit qu'il n'aimait pas du tout les panneaux photovoltaïques car couper l'électricité ne suffit pas, il faut des boutons d'arrêt d'urgence spécifiques. Curieusement, les centrales villageoises n'ont pas eu besoin de cette autorisation, pas plus que celles de Grenoble. Ensuite, il a fallu trouver des panneaux aux normes et des installateurs certifiés.

Du coup, le projet a pris du retard?

Oui, on pensait être prêts pour cet été et finalement, la pose se fera entre ce mois d'août et février 2018.

Est-ce qu'il y a d'autres projets similaires dans la région lyonnaise?

Oui, on travaille en parallèle avec la centrale villageoise de Mornant qui a 27 toits, 25 privés et 2 écoles. Ils sont partis plus tard que nous mais désormais plus avancés.

Comment allez-vous compléter le budget?

Les fondateurs ont mis 20000 euros, la subvention régionale représente 100000 euros et on a négocié un emprunt bancaire du même montant. On compte donc trouver 75000 euros auprès des citoyens à qui on propose de souscrire des actions de 50 euros de la société qu'on a créée, 1 2 Toits Soleils. C'est une SAS qui fonctionne comme une société coopérative, c'est-à-dire sur le principe d'un homme = une voix, avec quatre collèges: les porteurs du projet, les citoyens, les partenaires et les collectivités locales. On compte aussi profiter de ce projet pour sensibiliser la population de la région lyonnaise et susciter d'autres initiatives. ♦

Pour en savoir +:

www.toitsentransition.weebly.com
et toits-en-transition@emailasso.net